

**CABINET DE PSYCHOLOGIE SPECIALISE EN
NEUROPSYCHOLOGIE & PSYCHOPEDAGOGIE**



Résidence Amphypolis - 10 C rue Paul Verlaine - Entrée C - 21 000 Dijon

Téléphone : 03 80 36 84 20

E-mail : cabinet.neuropsychy@gmail.com

Site internet : <http://www.neuropsychologue-dijon.com>

Bilans neuropsychologiques: Troubles des fonctions cognitives, des apprentissages, du comportement - Haut Potentiel Intellectuel
Remédiation cognitive - Thérapie cognitivo-comportementale - Accompagnement parental
Enfants - Adolescents - Adultes et Seniors

**Programme "Psychopédagogie: accompagnement parental aux devoirs"
Session en visio**

Dossier d'inscription composé:

-du bulletin d'inscription, à compléter

-du contrat de participation au programme, à parapher et à signer

ensemble à retourner au moins 15 jours avant le début du programme, par mail :
cabinet.neuropsychy@gmail.com

- BULLETIN D'INSCRIPTION -

Parent (ou couple de parents) à inscrire au programme:

M Mme

Nom :

Prénom:

Adresse :

CP - Ville - Pays :

Tél : E-mail :

Votre enfant:

Nom, prénom:

Age et Niveau scolaire:.....

Problématique rencontrée: Vous pouvez présenter en quelques phrases les difficultés de votre enfant qui posent souci lors des devoirs. Vous pouvez aussi préciser si votre enfant présente un diagnostic, et les différentes prises en charge dont il dispose déjà s'il y a lieu.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Inscription individuelle (ou par couple parental) au tarif de 240 €

Règlement à effectuer dans un second temps, après réception du dossier d'inscription et confirmation de l'inscription.

- CONTRAT DE PARTICIPATION AU PROGRAMME -

Entre les soussignés :

1) Mathilde COURTOIS-MIGNON, psychologue spécialisée en neuropsychologie et psychopédagogie
Numéro ADEL: 21.93.0284.1 / Numéro SIRET: 50792595600033

2) Le cocontractant (ou les cocontractants s'il s'agit d'un couple parental) ci-après désigné le parent:

Nom: _____ Prénom: _____

est conclu le présent contrat.

Article I Objet:

En exécution du présent contrat, Mathilde COURTOIS-MIGNON s'engage à organiser le programme "Psychopédagogie: accompagnement parental aux devoirs".

Article II Objectifs et contenu du programme :

Public concerné:

Ce programme est destiné aux parents qui souhaitent accompagner plus efficacement leur enfant lors des devoirs, que ce dernier présente des difficultés d'apprentissage d'origine cognitive, psycho affective, ou encore motivationnelle, ou bien un trouble neurodéveloppemental (type Dyslexie, Déficit d'Attention avec Hyperactivité- TDAH, etc.). Ce programme est essentiellement destiné aux parents d'enfants scolarisés en cours moyen (CM1/CM2), collège et lycée.

Objectifs visés:

Ce programme vise à aider les parents à mieux accompagner les difficultés d'apprentissage de leur enfant, en leur apportant à la fois des clés de compréhension autour de la cognition et des émotions, à travers la neuroéducation et des outils très concrets pour maximiser les temps d'apprentissage.

Des stratégies pour aménager l'environnement au cours des devoirs seront donc apportées, mais aussi et surtout, des stratégies efficaces d'apprentissage à connaître et maîtriser pour les transmettre ensuite à l'enfant (exemples: cartes mentales, flash cards,... pour la mémorisation; exercices de relaxation pour la gestion du stress; outils pour lutter contre les distracteurs et favoriser la concentration, ...). Ce programme s'appuie sur la métacognition, pour permettre à l'enfant de comprendre et d'assimiler plus efficacement les stratégies présentées.

Dans le détail, les thématiques suivantes sont abordées: prérequis à de meilleurs apprentissages (hygiène de vie, affects, etc.), aider son enfant à mieux gérer ses émotions en lien avec le contexte scolaire, et à prendre confiance en lui, aider son enfant à mieux se concentrer, s'organiser et gérer son temps, mémoriser, développer des stratégies efficaces de lecture, de rédaction et de prise de notes.

Chaque séance se déroule selon une alternance de temps entre apports théoriques, apports pratiques, et échanges/discussions (questions, partage d'expérience autour des stratégies d'apprentissage mises en place à la maison, etc.)

L'objectif plus global du programme est d'inscrire ou réinscrire l'enfant dans une dynamique plus positive vis à vis de sa scolarité, mais aussi de son développement personnel, ayant renforcé par le biais de ce programme sa "capacité à mieux faire" et sa "capacité à faire seul", et en conséquence, son estime de lui.

Article III Organisation du programme

Le programme se déroule en petit groupe et à distance, par visio (plateforme Zoom). La visio permet alors l'accès au programme pour les parents éloignés géographiquement. Il est animé par Mathilde COURTOIS-MIGNON, de manière hebdomadaire le mardi durant la pause méridienne, à travers 8 séances.
Session automne 2022: 13 septembre, 20 septembre, 27 septembre, 04 octobre, 11 octobre, 18 octobre, 08 novembre, 15 novembre, de 12h30 à 13h45

Article IV Délai de rétractation

Le parent est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de la conclusion du présent contrat, mais en respectant bien un délai de 8 jours maximum avant le début du programme.

Aucune somme ne peut être exigée du parent qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Article V Interruption du programme

En cas de cessation anticipée du programme du fait de l'abandon de celui-ci par le parent pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la totalité du coût de la formation est due.

Par ailleurs, une séance manquée n'est pas remboursable.

Article VI Règlement d'honoraires

Le coût du programme est fixé à 240 €.

Le parent s'engage à payer la totalité de la formation dès confirmation de son inscription.

Le paiement est à prévoir par RIB ou par chèque à l'ordre de Mathilde COURTOIS-MIGNON.

Article VII Propriété intellectuelle et Droit à l'image

Tous les supports utilisés au cours du programme sont la propriété exclusive de Mathilde COURTOIS-MIGNON. Le parent s'interdit de reproduire, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou encore de diffuser à des tiers les supports, sous peine de poursuites judiciaires.

Par ailleurs, il est strictement interdit d'enregistrer les séances en visio de manière sonore et/ou visuelle.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de ce contrat, et les accepte.

Fait en double exemplaire, à le / /

Mathilde COURTOIS-MIGNON



Nom et prénom du parent (ou du couple parental) + signature précédée de la mention "Lu et et approuvé"